

Marathon de Strasbourg

28 octobre 2012

Fiche d'inscription individuelle

Identité

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse administrative :

.....

Tél : Fax :

ASCE n° Numéro de carte adhérent 2012 :

Pour les licenciés FFA et autres Fédérations reconnues :

N° de licence :

Nom du club :

Courriel :

Pour la course :

Inscription :

- : Déjà effectuée
- : A faire par l'ASCE 67

Discipline (au choix) :

- : Marathon
- Pour le marathon, temps de référence :
- : Ekiden (par équipe de 6 coureurs)
- Pour l'Ekiden, noms des coureurs de l'équipe :

Séjour

Date	Nuit / Petit déjeuner	Déjeuner	Dîner	Total
samedi 27 octobre 2012	-	-	<input type="checkbox"/> 15 €	
dimanche 28 octobre 2012	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 15 €	-	
Frais d'organisation :				10,00 €
OPTION* : Frais d'inscription MARATHON (si pas encore inscrit) :				55,00 €
OPTION* : Frais d'inscription EKIDEN (si pas encore inscrit) :				25,00 €
Montant total :				

* Option, barrer la/les ligne(s) inutiles

Justificatifs à joindre à la présente fiche

- la copie de la carte d'adhérent ASCE
- un certificat médical ou licence : Le marathon est ouvert aux licenciés F.F.A., ainsi qu'aux non-licenciés F.F.A. remplissant les conditions minimales d'âge. Les coureurs devront fournir à l'inscription :
 - x soit une copie de leur licence sportive F.F.A. et F.F.Triathlon de la saison en cours. Les licences compétition FSCF, FSGT, UFOLEP de la saison en cours sont acceptées si elles font apparaître de façon précise la mention athlétisme.
 - x soit un certificat médical comportant la mention de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an au jour de la course.
- le règlement par chèque des frais liés à l'hébergement, repas et organisation à l'ordre de l'ASCE 67

Engagement

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions.

Le à

Signature du participant,

Signature du Président de l'ASCE d'appartenance,

A retourner avant le 27 septembre (délai de rigueur) à Patrice RUFFENACH

DREAL Alsace - ASCE 67 – BP 81005/F – 67070 Strasbourg Cedex

Tél : 06 60 48 61 01